

# Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la SPA Valais

## du mardi 23 mai 2023 à 18h00 à l'Hôtel de Ville de Sion

### 1. Accueil

La Présidente du Comité de la SPA, Madame Biljana Perruchoud, ouvre l'Assemblée générale à 18h00 :

*« Mesdames, Messieurs, Chers amis des animaux,*

*En guise d'ouverture à notre Assemblée, j'ai le plaisir de vous remercier pour votre présence qui témoigne de votre soutien à la SPA Valais.*

*Soyez les bienvenus à cette Assemblée générale 2023 qui est plus ou moins légalement constituée conformément à l'article 60 du code civil et à nos statuts. En effet, nous avons rencontré quelques problèmes « techniques » avec notre imprimeur et le délai pour l'envoi des convocations à l'Assemblée générale 2023 n'a malheureusement pas pu être respecté. Je vous remercie pour votre présence et pour votre compréhension ».*

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Comme aucune proposition de modification n'est parvenue à la SPA Valais, l'Assemblée générale 2023 se déroulera selon l'ordre du jour prévu.

### 3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2022

Le PV de l'Assemblée générale 2022 est accepté. Aucune relecture n'a été demandée par les personnes présentes.

### 4. Rapport de la Présidente du Comité

*« Chers adhérents,*

*C'est avec beaucoup de joie que je peux cette année commencer le rapport du Comité de la SPA Valais avec une excellente nouvelle. La SPA Valais a gagné au Tribunal Fédéral, les recours sont levés, les opposants ont été déboutés et la construction du nouveau Refuge va pouvoir débuter. Depuis le temps que nous travaillons sur ce projet, je peux vous assurer que les plans sont prêts, qu'une partie du financement est là et que la première pierre va bientôt pouvoir être posée. Quel challenge, quel aboutissement...*

*Bien sûr, la construction de ce nouveau Refuge va engendrer de nouveaux défis à relever mais je peux vous assurer que tous les membres du Comité et moi-même sommes prêts à retrousser nos manches et à nous investir pleinement.*

*Le prochain challenge sera de lancer un crowdfunding qui nous permettra de pérenniser le côté financier. Idéalement, nous aimerions débuter les travaux dès le 01.07.2023. Plus de détails vous seront donnés dans les points suivants mais il était important pour moi de partager cette excellente nouvelle avec vous dès le début de notre rencontre.*

*En parallèle de la construction du nouveau Refuge, nous travaillons jour après jour pour augmenter le nombre de nos membres et donateurs, qui sont l'essence de notre action. Nous continuerons à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir une contribution plus importante de la part*

*des Communes. Nous interviendrons auprès de celles qui n'ont pas encore répondu à nos sollicitations. Nous pensons qu'elles ont également un rôle à jouer en ce qui concerne le financement du nouveau Refuge, dans le sens où la contribution actuelle sur la médaille des chiens qui nous est allouée pourrait être augmentée afin de participer au financement de ce nouveau Refuge.*

*Sinon, comme chaque année, je saisis l'occasion d'exprimer ma gratitude aux collaboratrices et collaborateurs du Refuge qui mettent tout en œuvre pour que les animaux qui nous sont confiés se sentent aimés, respectés et soignés durant leur séjour à Ardon, le temps de leur trouver une nouvelle famille.*

*Un grand merci aussi aux bénévoles et fidèles promeneurs et visiteurs qui viennent nous offrir leur temps et leur aide.*

*Je remercie aussi le Service vétérinaire cantonal, partenaire essentiel dans la défense de notre cause et avec lequel nous tenons absolument à renforcer notre collaboration.*

*J'aimerais aussi relever l'excellent travail fourni par Madame Manuela Roux et tout son team infatigable, qui ont déployé leurs talents dans le trappage des chats. En effet, ces trappeurs de chats ont mis en place à cette fin un système qui fonctionne parfaitement et qui répond aux demandes et sollicitations des Communes et de leurs habitants en cas de prolifération de chats sauvages.*

*Pour tout ce qui concerne l'informatique, j'ai le plaisir de remercier Laetitia et Eric, toujours disponibles et accessibles.*

*Ma gratitude va aussi à tous les vétérinaires traitants du Canton, qui prennent en charge le suivi médical de nos animaux. Nous pouvons également compter sur la collaboration de Madame Romaine Spahr, notre vétérinaire comportementaliste.*

*Nous sommes toujours accompagnés par notre avocat conseil, Maître Stéphane Riand, qui défend les intérêts de notre association.*

*En conclusion, je viens une fois de plus vous proposer de nous soutenir, et ceci plus que jamais. Merci de parler autour de vous et d'étendre notre visibilité. Je sais que je peux compter sur vous et que vous continuerez à faire vivre notre association. Il est très important que votre attachement à notre cause commune perdure. Je sais que vous avez à cœur de nous permettre, grâce à vos dons et cotisations, de porter secours à tous ces animaux abandonnés, trouvés ou séquestrés pour leur offrir la chance et l'espoir d'une vie meilleure. Merci pour votre soutien et votre générosité ».*

## **5. Rapport de la Responsable de la Commission sanitaire**

Madame Rose-Marie Bonvin, membre du Comité de la SPA Valais et vétérinaire à Crans-Montana, projette et commente une présentation.

Au niveau des statistiques pour l'année 2022, 298 chats (abandonnés, trouvés, séquestrés) sont entrés au Refuge et 292 en sont sortis (adoptés, euthanasiés, rendus au propriétaire). Concernant les chiens, le Refuge compte en 2022, 101 entrées (abandonnés, trouvés, séquestrés) et 81 sorties (adoptés, euthanasiés, rendus au propriétaire).

La SPA Valais met en place chaque année une grande campagne de castration/stérilisation des chats errants, avec le soutien des Communes du Valais romand. En 2022, 131 femelles ont pu être stérilisées contre 99 mâles castrés. Ces chats errants sont aussi soignés, puis placés en famille d'accueil pendant leur convalescence. Ensuite, soit ils sont relâchés dans la Commune où ils ont été trappés (s'ils sont trop sauvages), soit mis à l'adoption au Refuge.

Madame Rose-Marie Bonvin remercie chaleureusement Madame Manuela Roux, responsable des bénévoles pour le trappage des chats errants, ainsi que toute son équipe qui accomplit un travail

remarquable et qui s'implique sans compter dans les campagnes de castration/stérilisation. Elle remercie aussi les vétérinaires du Canton du Valais avec qui nous collaborons étroitement dans le cadre de cette campagne.

## **6. Présentation de notre nouvelle responsable administrative**

Madame Biljana Perruchoud présente la nouvelle responsable administrative, Madame Caroline Lonfat, qui a une solide expérience dans la gestion d'un secrétariat et des tâches administratives. Madame Caroline Lonfat a débuté son activité le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et nous donne à ce jour entière satisfaction. Mme Perruchoud la remercie et lui souhaite la bienvenue.

## **7. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2022**

La SPA Valais a bénéficié d'un héritage en 2022 (2 appartements grevés partiellement d'une dette hypothécaire) et la fiduciaire n'a pas encore reçu tous les détails et documents relatifs au bouclage administratif de la succession. Cela explique la raison pour laquelle les comptes révisés 2022 ne sont pas encore disponibles.

Monsieur Raphaël Marclay, membre du Comité de la SPA Valais, présente donc les comptes provisoires et précise que les comptes définitifs et révisés seront soumis à une Assemblée générale extraordinaire, à organiser en automne 2023. Ceux-ci font état d'un bénéfice de plus de CHF 200'000.-, essentiellement redevable à la succession précitée. Monsieur Raphaël Marclay précise qu'au final l'absence de comptes révisés est une opportunité de consulter l'Assemblée générale sur l'affectation de ce bénéfice important et sur l'avenir des deux appartements. Après discussion, l'AG décide à l'unanimité :

- De consacrer le bénéfice annuel (en chiffre arrondi) à la provision comptable pour la construction du nouveau Refuge
- De demander au Comité d'étudier la vente des appartements à la Fondation du Refuge de l'Espoir, ce qui permettrait à la SPA Valais de générer des liquidités et de rembourser sa dette auprès de la Fondation d'environ CHF 209'000.-
- De valider les comptes arrêtés lors d'une Assemblée générale extraordinaire à organiser en automne 2023.

## **8. Présentation du rapport de l'organe de révision**

Comme mentionné dans le point 7 par Monsieur Raphaël Marclay, le rapport de l'organe de révision sera présenté lors d'une Assemblée extraordinaire en automne 2023.

## **9. Adoption des comptes et décharge aux organes**

Comme mentionné dans les points 7 et 8 par Monsieur Raphaël Marclay, l'adoption des comptes se fera lors d'une Assemblée extraordinaire en automne 2023.

## **10. Nouveau Refuge : avancement du projet**

Monsieur Raphaël Marclay annonce que le Tribunal fédéral a donné l'autorisation de construire le nouveau Refuge le 28.03.2023. Le projet peut donc commencer. La SPA Valais recherche les fonds nécessaires afin de pouvoir démarrer les travaux. Un crowdfunding doit être lancé.

Monsieur Pascal Varone, du bureau d'architecture Varone, Villé, Papon, présent dans l'Assemblée explique brièvement les travaux et estime leur durée à 2 ans.

## **11. Présentation du budget 2023**

La présentation du budget se fera également lors de l'Assemblée générale extraordinaire en automne 2023.

## **12. Composition du Comité de la SPA Valais**

Madame Biljana Perruchoud présente les membres du Comité de la SPA Valais. Elle les remercie pour le travail accompli et se réjouit de poursuivre la route avec eux et de relever les futurs défis.

La composition du Comité de direction est donc la suivante :

- Biljana Perruchoud, Présidente
- Rose-Marie Bonvin, Membre
- Nicole Varone, Membre
- Raphaël Marclay, Membre
- Thomas Masotti, Membre

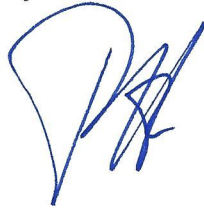
Le Comité est reconduit à l'unanimité.

## **13. Divers**

Aucun point n'est soulevé dans les divers.

L'assemblée est levée à 19h30 et est suivie d'un apéritif.

La Présidente, Biljana Perruchoud



Membre du Comité, Raphaël Marclay

